



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

GRAND CROIX-CHEMIN DE CABARET :
ACQUISITION DE TERRAINS EN VUE DE
L'EXTENSION DU CIMETIERE ET DES
ESPACES CINERAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

URBANISME ET FONCIER

**GRAND CROIX-CHEMIN DE CABARET : ACQUISITION DE
TERRAINS EN VUE DE L'EXTENSION DU CIMETIERE ET DES
ESPACES CINERAIRES**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Le cimetière de la Grand Croix, route de Coulonges, a vocation à s'étendre dans la prochaine décennie. En effet, l'aménagement de ce type d'équipement nécessite de plus en plus de place en raison de l'évolution des conceptions de l'espace et des aspirations des particuliers.

D'autre part, le terrain encore disponible actuellement va être progressivement occupé par les concessions nouvelles. Aussi est-il important de saisir toute opportunité pour permettre à terme l'extension nécessaire.

Une propriétaire a proposé à la Ville ses parcelles cadastrées section ZT n° 97 (209 m²), 98 (14511 m²), 99 (47 m²) et 100 (3253 m²), sises le long du chemin de Cabaret, à proximité du cimetière actuel, représentant une superficie globale de 18020 m² (zone A et US du PLU).

L'acquisition interviendrait moyennant le prix de 21 127 €, à charge pour la Ville de verser à l'exploitant l'indemnité de perte de revenus (I.P.R.) d'un montant de 5028 € pour les parcelles 97 et 98, celle pour les parcelles 99 et 100 étant due par l'actuel propriétaire.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles ZT 97 – 98 – 99 et 100 ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL